

Camping les hauts de Port Blanc***

Conditions générales de location de Mobile-home

- A la réservation versez 30% d'acompte sur le montant du séjour, le solde devra être versé à votre arrivée, il vous sera également demandé un chèque de caution de 250€.
- Pour toute annulation du séjour, l'acompte versé reste acquis au camping et aucun remboursement ne sera accordé pour tout départ anticipé
- La direction du camping se réserve le droit de refuser l'accès aux familles se présentant avec un nombre de participants supérieur à la capacité du Mobile-home.
- Les mineurs non accompagnés de leur parents ainsi que les groupes de plus de 4 jeunes de moins de 25 ans ne sont pas acceptés.
- Aucune toile de tente n'est autorisée sur la parcelle du Mobile-home.
- Il est interdit de fumer dans les Mobile-homes.
- Le Mobile-home est équipé en vaisselle, couettes et oreillers mais vous devez apporter vos draps, taies d'oreiller et votre linge de maison.
- Le ménage final est à votre charge, sinon possibilité de nous en laisser la charge et de prendre un forfait ménage à 40€.
- A la fin de votre séjour, il sera important de signaler au moins la veille l'heure de votre départ pour faire l'état de sortie.
- Si vous avez des invités non inscrits, tout visiteur à l'obligation de venir s'identifier à la réception avant de pénétrer sur le terrain et de s'acquitter de la taxe en vigueur.
- Les chiens sont acceptés, vaccinés et tenus en laisse.
- Toute réservation implique l'acceptation du règlement intérieur du camping en vigueur et tout campeur est tenu de s'y conformer.